



Termes de référence

Programme de renforcement des capacités et des acteurs locaux et des associations en matière de promotion et protection des droits de l'enfant

1. Contexte général

La constitution marocaine réaffirme l'attachement du Royaume aux droits de l'Homme tels qu'ils sont universellement reconnus et consacre la primauté des conventions internationales dûment ratifiées sur le droit interne. Elle constitue ainsi une véritable charte en matière des droits de l'Homme

Aussi, l'article 32 de la constitution réitère l'engagement de l'Etat à assurer une égale protection juridique et une égale considération sociale et morale à tous les enfants, abstraction faite de leur situation familiale.

Par ailleurs, la constitution favorise la démocratie participative en accordant un rôle important et stratégique aux acteurs de la société civile ainsi que la territorialisation des actions de développement dans le cadre de régionalisation avancée.

C'est dans cette optique, le Gouvernement dans son programme, s'engage à promouvoir la protection des droits de l'enfant en accordant un rôle important aux acteurs locaux et à la société civile en la matière, et ce à travers la mise en œuvre de la politique intégrée de la protection de l'enfance (PIPE), dont les dispositifs territoriaux constituent son véritable levier.

Ces acquis ont été réconfortés par la consolidation du cadre institutionnel relatif à la protection de l'enfance, notamment par la mise en place du mécanisme national de recours pour les enfants victimes de violations, conformément aux dispositions de la convention internationale des droits de l'enfant.

Les présentes Termes de référence concernent le recrutement d'une expertise pour l'élaboration et l'exécution d'un programme de formation et d'un guide en matière de planification locale basée sur les droits de l'enfant visant à accompagner les efforts déployés pour la mise en œuvre de la (PIPE), notamment auprès des acteurs locaux et de la société civile.

Cette action à mettre en œuvre au profit du ministère d'Etat chargé des Droits de l'Homme et des Relations avec le Parlement –Délégation interministérielle aux Droits de l'Homme- , s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de travail de Coopération qu'il a conclu avec le bureau de l'UNICEF au Maroc pour la période 2020-2021.

Ladite action constitue une continuité de celles réalisées avec l'UNICEF au profit des associations œuvrant dans le domaine de l'enfance dans quatre régions du Royaume du Maroc (Casa - Settat, Beni Mellal- Khénifra et l'Oriental).

1. Objectif et résultats de la mission de la consultation et publics cibles

1-1 Objectif générale du projet

Promouvoir et renforcer la capacité des acteurs locaux et de la société civile en matière de protection des droits de l'enfant.

1-2 Objectifs spécifiques du projet

- **OS 1** : Renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de planification sensible aux droits de l'enfant.
- **OS 2** : Renforcer les capacités des associations œuvrant dans le domaine de l'enfance en matière d'interaction avec le Comité des droits de l'enfant.
- **OS 3** : Renforcer les capacités des associations en matière de suivi et de la participation à la mise en oeuvre des Politiques Publiques l'Enfance.

2-2 Résultats Attendus :

1. Les acteurs locaux sont outillés pour intégrer les droits de l'enfant dans leurs plans de développements à l'échelle régionale.

2. Les associations sont outillées pour assurer la veille et le suivi ainsi que et de la participation dans la mise en oeuvre des politiques publiques en matière de l'enfance, conformément aux référentiels national et international en la matière.

2. Public Cible

1. Les points focaux chargés des droits de l'Homme au niveau des quatre conseils régionaux cibles et leurs collaborateurs (12 X 2 =24 cadres) ;
2. Les responsables chargés des droits de l'enfant/ droits de l'Homme au niveau des directions régionales cibles (8 départements et institutions) ;
3. Les associations des trois régions cibles, identifiées par le comité de suivi du programme, et qui œuvrent dans le domaine des droits de l'enfant

3. Consistance de la prestation

Le(s) prestataire(s) sera/seront appelé(s) à exécuter la présente consultation en deux lots comme suit :

a) Lot 1

Il concerne l'élaboration, l'exécution du plan de formation au profit des acteurs locaux en matière de planification basée sur les droits de l'enfant ainsi que la production d'un guide de planification locale basée sur les droits de l'enfant.

• Modalité du plan de Formation

- La formation s'articulera autour de deux volets : un cadre conceptuel et théorique qui permettra aux bénéficiaires de s'approprier les normes et principes de la Convention des droits de l'Enfant ainsi que ceux développées dans le cadre des observations générales du Comité de

droits de l'enfant, ainsi qu'un volet d'application pratique (exercice de groupe, étude de cas, etc.) qui s'appuiera sur les politiques et stratégies en matière d'enfance qui sont mises en oeuvre par les bénéficiaires.

- La formation sera organisée en 6 sessions, comprenant chacune une vingtaine de participant(e)s ;
- Durée de la formation : 2 jours par session. chacune des 6 sessions verra la participation de deux régions
- Date des sessions (entre septembre et novembre 2021).

- **Livrables**

- Une note méthodologique intégrant :
 1. les grandes lignes du programme ;
 2. les techniques d'animation ainsi que les outils pédagogiques qui seront utilisés ;
 3. Un chronogramme des activités par session de formation :
- Le Kit des participants et participantes sous format électronique et papier ;
- Les outils et supports pédagogiques en langue arabe et française ;
- Une présentation du contenu de la formation sous format Power Point Point (en langues arabe et française) ;
- Un rapport relatif à l'évaluation de la formation, contenant des recommandations pour le renforcement des acquis du public cible ;
- Des fiches d'évaluation de la formation ;
- Un guide référentiel en matière de planification locale basée sur les droits de l'enfant
- Un module de formation sur les droits de l'enfant au profit des acteurs locaux.

- **Profils requis**

Le prestataire mettra à la disposition de cette mission une équipe de deux Consultants ayant :

- Un Diplôme universitaire supérieur en Droit, de préférence en droit international des droits de l'Homme ; ou en Sciences humaines et sociales ; ou disposant d'une bonne expérience dans les domaines suivants :
 - Expertise confirmée dans le domaine des Droits de l'enfant ;
 - Bonne connaissance des instruments et mécanismes internationaux relatifs aux Droits Humains, en général, et aux droits de l'enfant en particulier ;
 - Expérience prouvée en matière d'animation interactives et participatives ;
 - Bonne connaissance du fonctionnement des institutions nationales et du système onusien des Droits de l'Homme ;
 - Bonne connaissance de la planification des politiques publiques à l'échelle régionale et locale ;
 - Maîtrise des langues arabe et française

- b) Lot 2**

Il concerne l'élaboration, l'exécution du plan de formation au profit des associations des régions cibles pour l'appropriation du :

- cadre normatif international relatif aux droits de l'enfant ;
- Des politiques publiques en matière d'enfance, notamment leur suivi ainsi que la veille.

- **Modalités du plan de Formation**

- La formation s'articulera autour de trois volets : un cadre conceptuel et théorique qui permettra aux bénéficiaires de s'approprier les normes et principes de la Convention des droits de l'Enfant ainsi que ceux développées dans le cadre des observations générales du Comité de droits de l'enfant, ainsi qu'un volet d'intégration des droits de l'enfant

dans les politiques publiques et un volet relatif au suivi de la Politique Publique Intégrée de la Protection de l'Enfance au Maroc et participer activement au processus de sa mise en œuvre au niveau régional.

- La formation sera organisée en 9 sessions ;
- Durée de la formation : 3 jours par session.

- **Livrables**

- Une note méthodologique intégrant :
 1. les grandes lignes du programme ;
 2. les techniques d'animation ainsi que les outils pédagogiques qui seront utilisés ;
 3. Un chronogramme des activités par session de formation ;
- Le Kit des participants et participantes sous format électronique et papier ;
- Les outils et supports pédagogiques en langue arabe et française ;
- Une présentation du contenu de la formation sous format Power Point (en langues arabe et française);
- Un rapport relatif à l'évaluation de la formation, contenant des recommandations pour le renforcement des acquis du public cible ;
- Des fiches d'évaluation de la formation ;

- **Profils requis**

- Formation : Diplôme universitaire supérieur en droit, de préférence en droit international des Droits de l'Homme et/ ou en sciences humaines ou sociales
- Expertise confirmée dans le domaine des Droits de l'enfant ;
- Bonne connaissance des instruments et mécanismes internationaux relatifs aux Droits Humains, en général, et aux droits de l'enfant en particulier ;
- Expérience prouvée en matière d'animation interactives et participatives ;
- Bonne connaissance du fonctionnement des institutions nationales;

- capacité d'animation de formation pour adultes (andragogie) dans les domaines précités
- Une connaissance approfondie des droits des enfants, notamment la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), les Objectifs du développement durable (ODD)_et d'autres instruments juridiques internationaux ;
- Connaissance et expérience confirmée de l'approche de programmation basée sur les droits Humains (HRBAP) ;
- Bonne connaissance du contexte et des politiques publiques relatives aux Droits de l'Enfant, à savoir la Politique Publique Intégrée de la Protection de l'Enfance au Maroc ;
- Une bonne capacité d'animation et de communication en langue arabe.

4. Durée de la consultation

- **Lot 1** : septembre - novembre 2021
- **Lot 2** : novembre – décembre 2021

5. Echancier

- **juillet 2021** : Appel à candidature pour l'expertise ;
- **Septembre 2021** : début de la prestation par la formation des associations de la société civile
- **Fin décembre 2021** : validation et livraison du guide sur la planification locale basée sur les droits de l'enfant

6. Procédures pour la soumission des propositions

Les structures intéressées/consultants sont tenues de faire parvenir leurs dossiers de candidature comprenant les éléments suivants pour l'un des deux lots ou les deux lots à la fois :

- Une lettre de réponse à l'offre ;
- Une note méthodologique, avec échancier de réalisation des différentes activités ;
- Le(s) CV détaillées) du(es) consultant(s);
- Toute autre référence jugée utile ;

- Une offre financière

Le choix des consultants sera opéré sur la base de la qualification Technique, la pertinence de la note méthodologique et de l'offre financière.

7. Supervision

La supervision de cette consultation sera assurée conjointement par la Délégation interministérielle aux droits de l'Homme et l'Unicef-Rabat.

8. Date limite de dépôt du dossier de l'offre

Les dossiers comportant les offres technique et financière doivent être envoyés, sous plis fermé, portant l'objet de la consultation, au plus tard le **02 Août 2021**, à 16h30 min, à l'adresse de la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme : Angle Ibn Sina et rue oud Al Makhazin – Agdal – Rabat à l'attention de Monsieur le Chef de la Division des Affaires Administratifs et Financières.

Toute demande d'informations complémentaires sera faite par email à l'adresse électronique suivante : timjerdine@didh.gov.ma .